



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FEMININES - FEMINISATION – DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ

RÉUNION avec les clubs du 24 Aout 2023
PV N° 2

Présents : MMES MACARI – DUFOUR - MM. LIOBET - MONTANÉ

Excusées : MMES RIVET – GARESTIER - NOIR – MAURY

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

DATE A RETENIR :

Samedi 07 Octobre 2023

Organisation d'un tournoi féminin par le club de l'US Le Dorat, dans le cadre d'octobre rose ainsi que de nombreuses animation. Une campagne de communication sur cette manifestation va être prochainement effectuée

Samedi 09 mars 2024 : Journée « En avant les filles ».

FEMININES INTERDISTRICTS

Poule unique composée de :

A.S. CHAMBERTOISE
AURENCE-ROUSSILLON FC
AVENIR NORD FOOT 87
FOOTBALL CLUB CORNILOIS FORTUNADAIS
J.A. ISLE
LIMOGES LANDOUGE F.
S.C. VERNEUIL S/VIENNE
STE S. STE FEREOLE

1



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

Phases du déroulement du championnat

Le championnat se déroulera :

- matchEs aller/retour (14 matchs).
- Puis les 4 premiers de la phase régulière joueront des play off en match aller/retour (6 matchs). Le premier des play off déterminera le champion qui accèdera à la R2.
- Les 4 derniers joueront des play down en match aller/retour (6 matchs). Ces rencontres de play down n'auront pas d'enjeux sportifs.

Les équipes joueront donc 20 matchs de championnat

FEMININES A 8

D1

Poule unique composée de :

AIXE SUR VIENNE AS
AM. FRANCO PORTUGAISE LIMOGES
COUZEIX CHAPTELAT US
ENT.ESCLR / USF
ENT.ST LÉONARD/ROYERES
LA GENEYTOUSE ESP.
OCCITANE FC
RILHAC RANCON CA

Le championnat se déroulera :

- matches aller/retour (14 matchs).
- Puis les 4 premiers de la phase régulière joueront des play off en match aller/retour (6 matchs). Le premier des play off déterminera le champion.
- Les 4 derniers joueront des play down en match aller/retour (6 matchs). Les 2 derniers des play down descendront en D2.

Les équipes joueront donc 20 matchs de championnat



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

D2

2 poules composées de la façon suivante :

Poule A

BEAUNE LES MINES US
BELL.BERN.ST JUN.C.
BESSINES-MORTEROLLES US
F.C. ST SORNIN LEULAC
LE DORAT US
NOUIC MEZIERES ES
SAUVIAT FC
ST JUST LE MARTEL AS
ST VICTURNIEN CA
VEYRAC US

Poule B

BOSMIE CHARROUX ASA
E.S.S. 87
EYMOUTIERS AS
MAYOTTE F. C. DE LIMOGES
NEXON AS
OCCITANE FC 2
ORADOUR S/VAYRES FCC 2
PAYS AREDIEN FC
S.C. SEREILHAC
SC VERNEUIL 2

Le championnat se déroulera en match aller/retour il y aura donc 18 journées et chaque équipe jouera donc 18 matchs de championnat Le premier de chaque poule montera en D1.

Les règlements de ces championnats remis à jours sont à consulter sur le site du district de la Haute-Vienne

Début du championnat les 17 et 18 septembre 2023.

Les calendriers parviendront aux clubs très prochainement

DIVERS

Afin d'établir un annuaire des correspondants pour les équipes féminines, la commission va solliciter les clubs inscrits en championnats via la messagerie du district. Merci de bien vouloir répondre à la commission.

Le Président,
Thierry MONTANE

Le Secrétaire de séance,
Guilhem LIOBET

Procès-verbal validé par Mounir Sissaoui, Secrétaire Général